

Schweizerischer Städteverband  
Union des villes suisses  
Unione delle città svizzere



2025

# Rapport de gestion



Éditorial	3
Moments phares	4
Économie, finances, impôts	6
Mobilité	7
Politique sociale et migratoire	8
Développement territorial et agglomérations	9
Développement urbain, logement et quartiers	10
Culture et formation	11
Environnement et énergie	11
Numérique	12
Europe / affaires internationales	12
Sécurité	12
Politique des médias	12
Défense des intérêts et relations publiques	13
Secrétariat général	15
Réseau	15
Organes	16
Comptes annuels	17
Membres	19

La ville est la réalité quotidienne d'une grande partie de la population suisse. J'en fais partie: c'est ici que je fais mes courses, que je retrouve mes collègues et mes ami-e-s, que je profite de la culture et du sport; c'est ici que je vis et que je travaille. C'est cette vie urbaine que je défends en tant que président de l'Union des villes suisses. En lisant ces premières lignes, vous aurez remarqué que nous avons fait évoluer notre image. L'Union des villes suisses se rapproche des villes, de la politique des villes et de leurs habitant-e-s, dont nous défendons les intérêts. Ce n'est pas un hasard: la ville suisse doit être mieux vue et entendue par la Berne fédérale.

Je suis heureux de pouvoir désormais, parallèlement à mes fonctions de maire d'Aarau, défendre les intérêts de toutes les villes suisses et de leurs habitant-e-s: lors de la Journée des villes 2025 à Brigue-Glis, j'ai été élu président de l'Union des villes suisses. Nos domaines thématiques sont vastes. Les défis se ressemblent souvent, même si les villes diffèrent dans leurs caractéristiques. Les villes sont des espaces de vie et des pôles économiques attractifs, elles émettent des impulsions culturelles, font avancer la société et l'innovation, et constituent des lieux de résidence et de loisirs très prisés. Pour remplir ces différents rôles avec succès, il faut une Union des villes suisses qui, d'une part, offre un réseau idéal et favorise l'apprentissage mutuel, et, d'autre part, fasse valoir une position étayée et concertée dans la défense des intérêts.

### «La ville suisse doit être mieux vue et entendue par la Berne fédérale.»

Voilà vingt-cinq ans que l'article 50 de la Constitution fédérale sur les communes et les villes garantit l'autonomie des communes. Il oblige la Confédération à tenir compte de l'échelon communal dans son action et souligne le rôle particulier des villes et des agglomérations. Son instauration et sa mise en œuvre au cours des dernières décennies ont lancé un signal démocratique: les villes et les communes doivent être reconnues comme des partenaires à part entière au sein du système fédéral. À l'occasion du jubilé de l'article 50 au cours de l'année sous revue, nous avons demandé que tous les échelons de l'État respectent, appliquent et développent cet article de manière ciblée. La participation des villes à la résolution des défis actuels doit être la règle et non l'exception. Lors du moment phare de cet anniversaire, l'Union des



villes suisses et l'Association des Communes Suisses ont conjointement remis au conseiller fédéral Beat Jans la déclaration intitulée « Les villes et les communes dans l'État fédéral ».

Nous réclamons la mise en œuvre de l'article 50, par exemple dans le domaine de la politique de la mobilité: face aux efforts déployés aux niveaux national et cantonal pour entraver la mise en œuvre de la limitation de vitesse à 30 km/h, quelque 600 exécutifs communaux et municipaux de toute la Suisse, tous partis confondus, ont appelé dans une lettre ouverte le Conseil fédéral et les directrices et directeurs cantonaux des travaux publics à ne pas restreindre davantage la marge de manœuvre des communes. Dans le même temps, l'Union des villes suisses a explicitement demandé à participer à l'élaboration de la future politique des transports. « Transports '45 » fera le lien entre la route, le rail et les projets d'agglomération, et abordera de manière intégrative l'aménagement du territoire, la planification des transports et l'urbanisme.

Pour mener à bien ces projets l'année dernière, nous avons été tributaires de votre énergie, de votre créativité et de votre engagement, et nous le restons. Ces succès sont rendus possibles par un Comité dévoué ainsi que votre collaboration au sein de l'association, dans les sections, les commissions, les groupes de travail et, bien sûr, au sein de notre Secrétariat général. Je vous remercie toutes et tous chaleureusement pour votre engagement en faveur de la Suisse urbaine.

Hanspeter Hilfiker  
Präsident des Städteverbands

### Les villes dans la Constitution fédérale

Inscrit dans la Constitution fédérale en l'an 2000, l'article 50 sur les villes et les communes constitue une avancée majeure. Ce texte garantit l'autonomie des villes et des communes dans le cadre fixé par les législations cantonales et oblige la Confédération à prendre en considération la situation particulière des villes et des agglomérations dans l'exercice de son activité.

Malgré la prise en compte systématique des communes dans certains processus et une collaboration partenariale satisfaisante, le bilan des vingt-cinq dernières années est en demi-teinte. Ce jubilé n'était donc pas une incitation à la nostalgie, mais invitait plutôt à plaider en faveur du fédéralisme: en présence de nombreux élus et élus municipaux et communaux au Palais fédéral, l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses ont conjointement remis au Conseil fédéral la déclaration « **Les villes et les communes dans l'État fédéral** ». Celle-ci exprime la volonté de coopérer avec la Confédération et les cantons, l'esprit de gratitude et de respect qui anime les villes et les communes, en même temps qu'un message clair: la voix des communes doit être entendue. L'article 50 doit être pris au sérieux et pleinement mis en œuvre à l'avenir. En effet, le partenariat fédéral n'est pas statique et ne se réduit pas à une tâche purement administrative. Il veut être réinventé et développé en permanence. L'article 50 est une promesse démocratique. Et il reste une pierre de touche pour l'avenir de notre fédéralisme.

### Le nouveau président de l'Union des villes suisses: Hanspeter Hilfiker

L'assemblée générale des villes a élu Hanspeter Hilfiker, maire d'Aarau, nouveau président de l'Union des villes suisses. Né à Aarau, Hanspeter Hilfiker a fait des études d'économie puis travaillé pendant vingt ans dans le secteur de la réassurance. Parallèlement, il s'est impliqué en permanence dans la politique locale; à partir de 2003 en tant que membre du Conseil communal (parlement de la ville), plus tard en qualité de conseiller municipal en charge de la culture et des sports. Il est membre du PLR. Hanspeter Hilfiker est maire d'Aarau depuis 2018 et membre du Grand Conseil du canton d'Argovie depuis 2023. Le nouveau président de l'Union des villes suisses veut désormais œuvrer pour les villes au niveau national. Il connaît leurs défis par expérience personnelle et s'implique depuis des années au sein et au service de l'Union des villes suisses. En 2023, il a organisé avec sa ville la Journée des villes à Aarau, et il représente depuis un peu plus d'un an l'échelon communal au sein de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP). Son parcours professionnel et ses fonctions de direction à divers niveaux, son expérience politique tant communale que cantonale font de lui un représentant des villes compétent et bien connecté.

Pendant trois ans et jusqu'à l'été 2025, c'est Anders Stokholm qui a marqué de son empreinte l'Union des villes suisses. Il a réussi à positionner les intérêts des villes et ainsi à encourager le dialogue entre les villes et la Confédération. Cela a contribué à l'implication et à la visibilité des villes au sein de la Berne fédérale. À la suite



de sa démission du poste de maire, Anders Stokholm a quitté ses fonctions de président de l'association le 28 août à Brigue-Glis, où a également eu lieu l'élection de son successeur lors de l'assemblée générale de l'UVS.

Ont également été élus nouveaux membres du Comité: Marieke Kruit, maire de Berne, qui succède à Alec von Graffenried, et Joëlle Bertossa, conseillère administrative de Genève, qui succède à Sami Kanaan. Cette dernière a également été élue deuxième vice-présidente par le Comité lors de sa séance de septembre 2025. Les autres membres du Comité se sont représenté-e-s aux élections en vue du renouvellement intégral lors de l'assemblée générale et ont été reconduit-e-s dans leurs fonctions.



### **Lettre ouverte : quelque 600 villes et communes refusent de voir l'autonomie des communes limitée en matière de circulation routière**

En automne de l'année sous revue, de nombreuses villes et communes ont instamment demandé à la Confédération et aux cantons de respecter le partage des tâches entre les échelons de l'État dans le domaine de la mobilité et de ne pas restreindre davantage les marges d'appréciation et de manœuvre des communes en matière de mesures de circulation. À cette fin, quelque 600 exécutifs communaux et municipaux, toutes origines linguistiques et tous partis confondus, ont signé une lettre ouverte.

Les signataires se réfèrent à l'autonomie des communes garantie par la Constitution et soulignent que les bases juridiques existantes prévoient aujourd'hui déjà des règles claires pour les modifications de la vitesse. L'ajout de prescriptions décidées au niveau fédéral ou cantonal entraînerait des restrictions, des retards et des incertitudes juridiques inutiles et porterait atteinte à la sécurité routière et à la protection contre le bruit.

Les villes et les communes sont les mieux placées pour juger des besoins locaux et mettre en œuvre des solutions efficaces. Elles respectent les règles du jeu et ont recours à la limitation de vitesse à 30 km/h aux endroits où celle-ci est judicieuse et raisonnable.

De même, l'Union des villes suisses œuvre en faveur d'une forte implication des villes et d'une prise en compte adéquate de leurs préoccupations dans le cadre du projet « Transports '45 ». Un développement coordonné du rail, de la route et du trafic d'agglomération est crucial pour les villes et les agglomérations; il nécessite d'aborder de front l'aménagement du territoire, les transports et le développement urbain.

### **Portrait de l'Union des villes suisses**

L'Union des villes suisses représente la Suisse urbaine et s'implique pour défendre les intérêts des villes, des communes urbaines et des agglomérations vis-à-vis des milieux politiques et de la société.

Elle offre à ses membres un réseau, des plateformes d'échange et d'autres services.

Sept sections sont affiliées à l'Union des villes suisses qui dispose en outre de plusieurs commissions et groupes de travail pour assurer le traitement des thèmes spécifiques.

L'Union des villes suisses a été fondée en 1897 et compte aujourd'hui 134 membres.

Chaque année, à la fin du mois d'août, l'Union des villes suisses se réunit pour la Journée des villes lors de laquelle se tient l'assemblée générale et qui constitue le moment phare de l'année pour l'association.

## Programme d'allègement budgétaire 2027

L'année a commencé par la consultation sur le programme d'allègement budgétaire 2027, à laquelle les villes ont répondu par des exemples probants sur les risques qu'il comporte pour les villes. Dans le débat public, les consultations et la procédure parlementaire, l'Union des villes suisses s'est impliquée en faveur des préoccupations des villes afin d'éviter tout transfert unilatéral de charges aux dépens de celles-ci. Les villes souhaitent un débat sur la politique budgétaire auquel participent tous les niveaux étatiques. Le programme d'allègement budgétaire transfère les coûts de la Confédération vers les villes via les cantons, compromettant les investissements et la sécurité de planification à long terme des villes dans les domaines de l'intégration, de la mobilité, de la formation, de l'environnement et de la culture.

## Suppression de la valeur locative

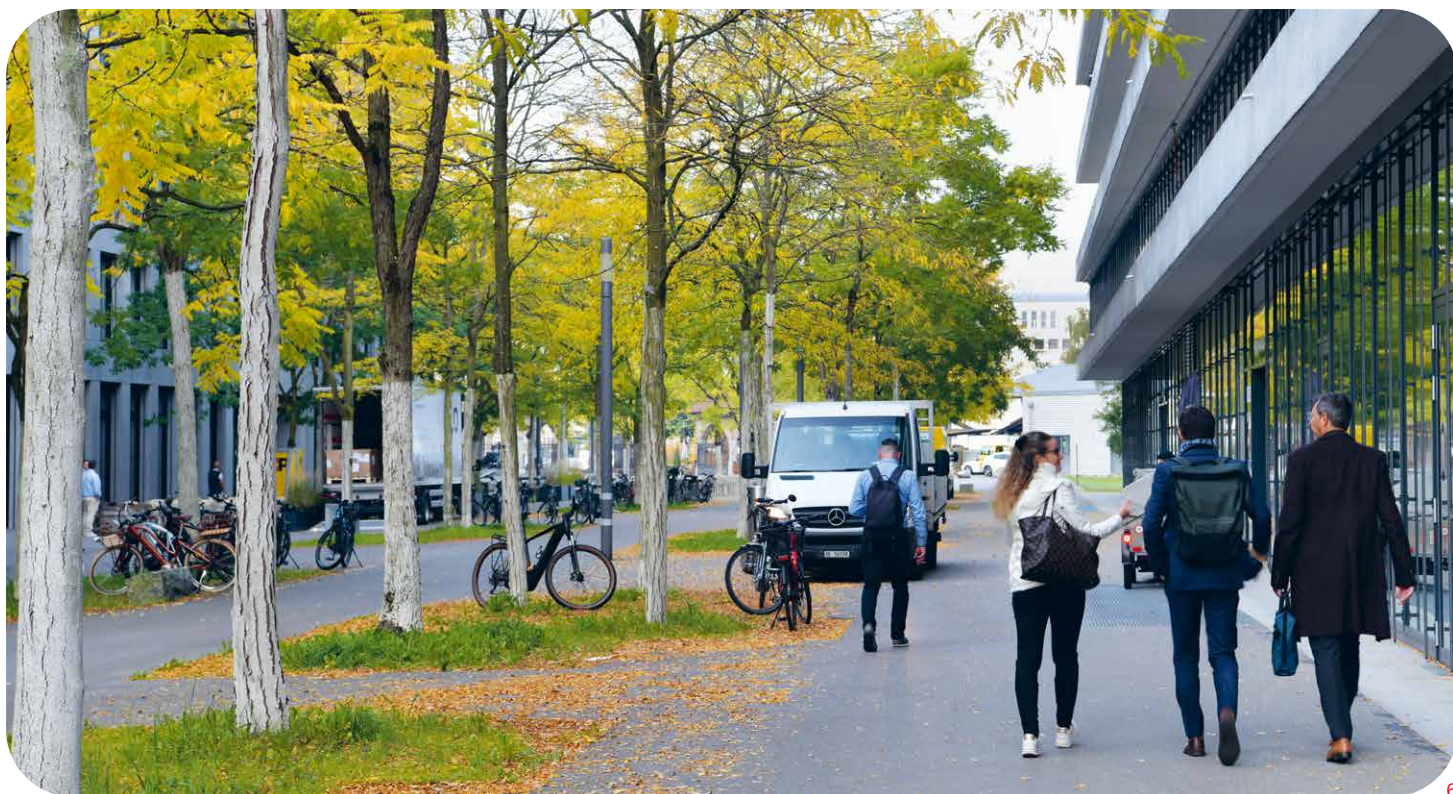
En septembre, la suppression de la valeur locative a été adoptée par le peuple. L'union des villes suisses s'y était opposée aux côtés des cantons. Cette mesure mettra en péril l'équité fiscale entre locataires et propriétaires, ne sera pas prise en compte dans la péréquation financière nationale, entraînera des pertes fiscales ainsi qu'une charge administrative supplémentaire importante. L'Union des villes suisses suit de près les mises en œuvre cantonales en cours.

## Imposition individuelle

L'imposition individuelle, soutenue par les villes, a été adoptée par le Parlement; toutefois, un double référendum contre le changement de système fiscal a abouti. L'imposition individuelle est le seul modèle qui permette une imposition indépendante de l'état civil. Les villes sont favorables à la loi adoptée par le Parlement, car celle-ci tient compte des mutations sociales mieux que tout autre système et reflète davantage la diversité des modes de vie, que l'on trouve notamment dans les villes. Les pertes de recettes estimées pèseront certes sur le budget fédéral, mais elles sont toutefois moins importantes que dans d'autres modèles proposés et acceptables compte tenu de la nécessité d'un changement de système attendu de longue date. Tout au long du processus politique menant au référendum, l'Union des villes suisses a défendu les intérêts des villes.

## Perspectives à long terme

La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV) a publié une étude sur les [perspectives à long terme des finances municipales](#). Les scénarios esquissés indiquent qu'en raison de la mutation démographique, la pression sur les dépenses que subissent les villes sera probablement appelée à augmenter de manière très nette d'ici 2060. Les villes doivent agir pour pouvoir stabiliser à long terme le rapport entre recettes et dépenses ainsi que le taux d'endettement.



## Limite de vitesse à 30 km/h sur les axes principaux

L'Union des villes suisses s'est fortement impliquée dans le débat politique sur la limitation de vitesse à 30 km/h sur les grands axes routiers. Elle a non seulement présenté une prise de position bien étayée lors de la consultation sur la motion 21.4516 Schilliger, mais également lancé une lettre ouverte, qui a été signée par quelque 600 exécutifs de villes et de communes. La limitation de vitesse à 30 km/h sur les axes principaux est pour les villes une mesure importante afin de rendre les routes plus sûres, de lutter à la source contre le bruit de la circulation et de revaloriser l'espace public.

Le forum d'automne 2025 de la Conférence des villes pour la mobilité était lui aussi consacré à la question de la limitation de vitesse à 30 km/h. Le but poursuivi était de contribuer à objectiver le débat autour de cette mesure de circulation. Des expert·e·s ont présenté les chiffres et enseignements les plus récents tirés des projets, tandis que des représentant·e·s des exécutifs municipaux ont discuté de la meilleure façon de faire valoir les préoccupations des villes.

## « Transports '45 »

Dans son rapport d'expertise « Transports '45 », le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a dressé un état des lieux pour la poursuite du développement des infrastructures dans le domaine des routes nationales, du rail et du trafic d'agglomération. L'Union des villes suisses s'est mobilisée avec succès pour que les villes et les communes soient représentées dans le groupe d'accompagnement de l'étude. Le rapport laisse sans réponse de nombreuses interrogations quant à la hiérarchisation des priorités: il semble avoir insuffisamment pris en considération des enjeux tels que l'objectif de zéro émission nette, l'utilisation efficiente du sol et l'urbanisation durable. Dans certaines villes et territoires urbains, cela mène à des résultats que l'Union des villes suisses juge incompréhensibles. L'UVS participera aux prochaines décisions politiques concernant le développement des infrastructures de transport.

## Sondage « La mobilité dans les villes suisses » mené auprès de la population

La Conférence des villes pour la mobilité a publié l'enquête « [La mobilité dans les villes suisses](#) » menée auprès de la population, un sondage très remarqué sur le comportement de la population urbaine en matière de mobilité et ses opinions concernant la politique des transports. Cette étude montre que la politique des transports des villes est en adéquation avec les besoins des habitant·e·s: une majorité des personnes interrogées se dit satisfaite de la situation en matière de transports, mais souhaite davantage d'espace pour celles et ceux qui se déplacent à pied et à vélo, plus de transports publics et plus d'espaces sans circulation. Les riverain·e·s des rues limitées à 20 ou 30 km/h sont plus satisfaits de ces limitations de vitesse que celles et ceux des rues limitées à 50 km/h.

## Logement autonome des personnes âgées

À l'avenir, les personnes âgées disposant de faibles ressources devront pouvoir vivre de la manière la plus autonome possible dans leur logement. Dans cette optique, l'Union des villes suisses a pris part au débat sur l'intégration des prestations d'assistance dans la législation relative aux prestations complémentaires. L'assistance aux personnes âgées est en effet un enjeu majeur pour les villes. Une mise en œuvre efficace permet d'éviter les placements prématurés en institution.

À l'occasion du colloque du Réseau Suisse des villes amies des aîné·e·s, les intervenant·e·s ont présenté divers aspects et approches du thème du logement des personnes âgées et partagé leurs exemples et leurs expériences avec le réseau.

## Accueil extrafamilial pour enfants

Le financement de départ de la Confédération pour l'accueil extrafamilial des enfants (projet « Crèches »), prolongé à plusieurs reprises, doit être remplacé par une allocation de garde pour les parents et des conventions-programmes visant à développer l'accueil institutionnel des enfants. L'Union des villes suisses s'est fortement engagée en faveur de ce projet. On peut considérer comme un succès le fait que, après de longues négociations, le Parlement ait trouvé une solution susceptible de rallier une majorité et qui allège considérablement la charge pesant sur les parents.

## Bénéficiaires étrangers de l'aide sociale

L'Union des villes suisses s'est également impliquée dans les débats parlementaires sur le projet « La pauvreté n'est pas un crime », qui vise à lutter contre le non-recours à l'aide sociale. Le Conseil national ayant décidé, à l'issue de la consultation, de ne pas entrer en matière sur le projet, les personnes étrangères qui résident depuis déjà longtemps en Suisse continueront d'être sanctionnées de manière disproportionnée en cas de dépendance à l'aide sociale sans faute de leur part. Ce sont les villes qui supportent les coûts consécutifs lorsque des personnes renoncent à l'aide sociale et vivent de ce fait dans la précarité.

## Stratégie en matière d'asile 2027

Le système d'asile, restructuré il y a six ans, a globalement fait ses preuves. La Confédération, les cantons, les villes et les communes se sont désormais mis d'accord sur la manière d'améliorer encore ce système : dans le cadre de la stratégie en matière d'asile 2027, il est notamment prévu d'accélérer davantage les procédures d'asile et de rendre le système plus résistant aux fluctuations. Lors de la conférence sur l'asile du 28 novembre 2025, les trois échelons de l'État ont pour ce faire adopté conjointement un mandat politique visant à élaborer des mesures concrètes. L'Union des villes suisses s'est impliquée activement. Elle a en outre obtenu pour la première fois un siège au sein du groupe d'accompagnement des programmes cantonaux d'intégration et de l'Agenda Intégration Suisse. Cela permet de renforcer les échanges entre les différents acteurs.

Diverses manifestations de réseautage organisées par l'Initiative des villes pour la politique sociale ont permis aux villes membres d'apprendre les unes des autres. La conférence commune réunissant les responsables municipaux des affaires sociales et de la sécurité a porté sur la politique en matière de drogues. La conférence d'automne était quant à elle consacrée au thème du logement pour les personnes en situation de précarité.

## Application directe de l'ISOS

Les sites construits sont vecteurs d'identité et contribuent au bien-être des gens. L'Union des villes suisses considère donc que l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) est sur le principe important et indispensable. Toutefois, l'application directe de l'ISOS entraîne des blocages dans la construction de logements. Lors de la table ronde organisée sur ce sujet, l'Union des villes suisses s'est fermement engagée en faveur d'une rectification de cette dérive. Le groupe restreint du GT Urbanisme a également apporté une contribution notable à l'élaboration de bases techniques détaillées. La démarche a rencontré un franc succès: la modification de l'ordonnance, mise en consultation, propose désormais une solution pragmatique.

## Projet de territoire Suisse

Le Projet de territoire Suisse sert de cadre d'orientation pour les activités de la Confédération, des cantons, des villes et des communes ayant une incidence sur le développement territorial. Il montre à quoi pourrait ressembler la Suisse à l'avenir et quelles sont les pistes d'action possibles pour y parvenir. Au cours des trois dernières années, les trois niveaux de l'État ont actualisé le Projet de territoire Suisse, dont ils ont finalisé le texte au cours de l'année sous revue, au terme d'une procédure de consultation. Le Projet de territoire actualisé sera adopté par les organisations partenaires début 2026, puis présenté au public.

## La ville de la proximité

Les facteurs cruciaux d'une ville de la proximité sont une collaboration étroite entre les services spécialisés, une focalisation claire sur l'humain et une conception du réaménagement de l'espace routier comme transformation culturelle. Voilà, entre autres, les aspects qui ont été au cœur d'un colloque commun organisé par l'Union des villes suisses et l'Association pour l'aménagement du territoire EspaceSuisse.

## Conférence tripartite CT

La CT est la plateforme commune de la Confédération, des cantons, des villes et des communes destinée à encourager la collaboration entre les échelons de l'État ainsi qu'entre espaces urbains et espaces ruraux. Elle a élaboré divers projets découlant du programme de travail 2022–2026, notamment le dialogue tripartite «Densifier avec qualité» et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Pour le projet «Perméabilité et mixité des zones de travail et des zones d'habitation», une mesure du plan d'action sur la pénurie de logements, la conférence a désigné un partenaire chargé de la mise en œuvre; pour le projet «Impulsion Développer vers l'intérieur», elle a adopté un accord-cadre et l'a préparé en vue de sa signature.



## Développement vers l'intérieur

La mise en œuvre d'un développement vers l'intérieur de qualité reste l'une des questions les plus cruciales pour les villes et les agglomérations. Au cours de l'année sous revue, le réseau d'expert-e-s de l'Union des villes suisses, le GT Urbanisme, s'est notamment penché sur la question de l'augmentation du degré d'utilisation (densification des zones déjà bâties), sur les oppositions qu'elle soulève et sur l'impact de la protection du logement sur l'urbanisme.

## Logement

La pénurie de logements reste pour les villes un défi de taille. L'Union des villes suisses s'est largement impliquée dans ce domaine. Elle a contribué à la mise en œuvre du plan d'action contre la pénurie de logements en participant activement à divers groupes de travail. Elle s'est engagée au Parlement sur diverses questions relatives au droit du bail, telles que les modifications apportées à la loi sur le logement et une éventuelle modification du modèle de loyer, ainsi qu'en faveur de projets favorables aux villes et aux locataires. Par ailleurs, l'Union des villes suisses s'est penchée sur la mise en œuvre de sa prise de position sur la politique des villes en matière de logement, a débattu de questions liées à la protection du logement au sein de ses organes et a organisé une manifestation consacrée à une politique foncière active.

## Quartiers

Les quartiers ne sont pas seulement les lieux de vie de la population urbaine ; ils offrent des possibilités d'échange et de participation. En 2025, le Réseau Quartiers Vivants s'est penché sur les questions de l'implication et de la participation. Sur la base du colloque annuel et d'une table ronde réunissant des expert-e-s, il a rédigé un document de réflexion sur le bénévolat dans les quartiers. Dans les villes de Fribourg et d'Uster, le réseau a par ailleurs organisé une visite de quartier consacrée aux thèmes de la négociation avec la population du quartier et du potentiel des enceintes d'écoles en tant qu'espaces de quartier.



### **Message culture 2025–2028**

Au terme de longues consultations et de nombreux débats au Parlement, le Message culture 2025–2028 a été adopté. Les villes ont participé activement à l'élaboration de ce projet par l'intermédiaire de l'Union des villes suisses et de sa Conférence des villes en matière culturelle (CVC) et ont commencé à le mettre en œuvre en 2025.

### **La culture, une tâche de tous les échelons de l'État**

Le programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération a un impact considérable sur la promotion culturelle. Près de la moitié des subventions publiques accordées à la culture provient des caisses des communes, la majeure partie étant versée par les villes. Si la Confédération réduit ses dépenses dans le domaine de la culture, les villes devront prendre en charge une part encore plus importante des subventions, si elles souhaitent conserver une offre culturelle diversifiée comme atout pour leur site. Tels sont entre autres les thèmes qui ont pu être abordés dans le cadre du Dialogue culturel national, qui s'est réuni à deux reprises en 2025.

### **Prise de position « Protection du climat »**

Les villes apportent leur contribution à la réalisation des objectifs climatiques internationaux et nationaux et mènent depuis des années une politique ambitieuse en matière de protection du climat. La capacité des villes à atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés et donc à contribuer aux objectifs nationaux dépend aussi de la législation nationale et cantonale ainsi que du soutien financier que la Confédération accorde aux communes. Dans leur prise de position intitulée « Pour une politique efficace de protection du climat – de quoi a besoin la ville zéro net? », les villes demandent à bénéficier d'une marge de manœuvre nettement plus importante. Ce document servira en outre de base aux villes pour déterminer leur positionnement face à la politique climatique prévue par le Conseil fédéral pour après 2030.

### **Protection de l'eau potable**

En collaboration avec sa section Association suisse Infrastructures communales (ASIC), l'Union des villes suisses s'est engagée en faveur de la protection de l'eau potable. La qualité élevée de l'eau potable en Suisse est soumise à une forte pression en raison de divergences d'intérêts et de carences écologiques. Les villes s'opposent à plusieurs interventions déposées aux Chambres fédérales visant à affaiblir la protection des eaux. Conformément au principe de précaution, il convient de lutter avec détermination contre ces interventions.

### **Accord sur l'électricité avec l'UE**

L'Union des villes suisses et sa Commission de politique énergétique et climatique (CPEC) se sont penchées de très près sur l'accord sur l'électricité conclu avec l'UE, sa transposition dans le droit national et ses répercussions sur les villes. L'Union des villes suisses porte un jugement globalement positif sur le résultat des négociations et se félicite notamment de la mise en place d'un approvisionnement de base régulé ainsi que de l'ancrage d'un développement conséquent des énergies renouvelables.

### **Alimentation, gaz, phosphore et déchets**

Au début de l'année, les sept plus grandes villes suisses ont lancé la Charte pour une alimentation durable, assumant ainsi leur responsabilité en matière de protection du climat et de sécurité alimentaire. Dans le domaine de l'environnement, l'accent a également été mis sur la révision des ordonnances sur les déchets et les emballages, la récupération du phosphore, ainsi que sur les valeurs limites pour les PFAS et le positionnement critique à l'égard de la loi sur l'approvisionnement en gaz LApGaz.

## Numérique

### E-ID

L'Union des villes suisses s'est prononcée en faveur de l'instauration de l'e-ID et s'est réjouie que le peuple ait approuvé le projet en septembre. La mise en place d'une identité électronique à l'échelle nationale constitue une étape décisive dans l'accompagnement de la transformation numérique des administrations; elle permet en outre aux villes de concrétiser leurs stratégies numériques et d'améliorer l'efficacité des pouvoirs publics. Dans un deuxième temps, les villes ont fait valoir leurs intérêts concernant la mise en œuvre législative de l'e-ID lors de la consultation organisée à l'automne.

### Service national des adresses

L'Union des villes suisses soutient sur le principe la mise en place d'un service national des adresses. Un tel système peut apporter des avantages et des gains d'efficacité aux autorités, car il pose les bases essentielles de la numérisation de l'administration publique. Le Parlement a examiné durant l'année sous revue la loi sur le service national des adresses; l'élimination des divergences et le vote final auront lieu l'année prochaine.

## Europe / affaires internationales

En tant que centres économiques, scientifiques et culturels, les villes suisses sont tributaires de relations stables avec l'UE. Dans le cadre de la consultation menée auprès de ses membres, l'Union des villes suisses s'est prononcée en faveur du paquet Suisse-UE: elle juge très satisfaisant le résultat des négociations du Conseil fédéral sur l'ensemble du paquet. Grâce aux

accords de coopération et de participation au marché intérieur conclus avec l'UE, la Suisse est en mesure de s'impliquer de façon ciblée dans les domaines correspondants à ses intérêts majeurs. L'Union des villes suisses a toutefois demandé à participer de manière bien plus importante aux décisions concernant la mise en œuvre au niveau national.

## Sécurité

La disponibilité croissante du crack et de la cocaïne représente un défi pour la société. L'Initiative des villes pour la politique sociale et la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS) ont abordé des questions de politique en matière de drogue lors d'une réunion commune à Saint-Gall. Un guide d'information récemment publié sur la gestion du crack dans

l'espace public fournit des recommandations d'actions concrètes et vise à inciter d'autres villes au dialogue.

Lors du Congrès de la sécurité urbaine 2025, les villes ont débattu de différents modèles et de solutions concrètes provenant de diverses villes sur la gestion adéquate de la prostitution.

## Politique des médias

À la fin de l'année, le Parlement a rejeté l'initiative SSR («200 francs, ça suffit!»). Les villes se sont félicitées de cette décision. Elles ont besoin de médias régionaux, indépendants et de grande qualité pour garantir le bon fonctionnement de leur système démocratique. Les médias permettent à la population de s'informer, de se forger une opinion et de participer pleinement à la démocratie directe. Dans un contexte difficile pour les médias traditionnels, les villes soutiennent un paysage

médiatique fort. C'est pourquoi elles s'opposent à la baisse des redevances radio et télévision. Parallèlement, l'association adopte une prise de position de principe sur sa politique des médias et donne son point de vue sur la politique des médias actuelle, afin de définir sa position sur la redevance, mais aussi sur l'aide aux médias et le droit d'auteur. Dans ce contexte, l'Union des villes suisses a décidé de se mobiliser activement dans le cadre de la campagne contre l'initiative «200 francs, ça suffit!».

## Défense des intérêts sur le plan politique

L'Union des villes suisses défend les intérêts et les préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines dans le cadre de la politique fédérale. D'une part, elle entretient le réseau qui la relie à la Confédération, au Conseil fédéral et à l'administration fédérale par de nombreuses rencontres au niveau des présidences, des directions ou des services spécialisés et, d'autre part, elle s'implique activement au Parlement. Elle défend ses positions en adressant des courriers aux membres des commissions et du Parlement, en participant aux auditions des commissions chargées de l'examen préalable et en entretenant des contacts personnels avec les parlementaires.

La rencontre de réseautage « table urbaine » réunit des représentant·e·s de l'UVS et des membres du Parlement. L'édition 2025 a eu lieu pendant la session de printemps, dans un cadre intimiste alliant culture et gastronomie.

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'article sur les villes et les communes (art. 50) de la Constitution fédérale, l'Union des villes suisses, en collaboration avec l'Association des Communes Suisses (ACS), a dressé le bilan des efforts déployés jusqu'à présent et s'est penchée sur le défi à venir que constitue l'implication du troisième échelon de l'État. Lors d'une réunion organisée au printemps par l'intergroupe parlementaire « Politique communale », des parlementaires et les deux présidents des associations communales ont discuté des travaux réalisés à ce jour pour mettre en œuvre l'article 50. Lors d'une

cérémonie commémorative organisée au Palais fédéral pendant la session d'automne, l'UVS et l'ACS ont remis au conseiller fédéral Beat Jans la déclaration intitulée « Les villes et les communes dans l'État fédéral ».

L'événement de réseautage de l'intergroupe parlementaire « Villes » en juin a abordé la question de la croissance dans les villes. En septembre, l'Union des villes suisses a repris le secrétariat de cet intergroupe parlementaire; la coopération sera renforcée dans l'avenir.

Avant chaque session, l'Union des villes suisses publie son aperçu de session à l'intention des parlementaires. Elle y expose ses recommandations concernant les objets à l'ordre du jour qui concernent la Suisse urbaine. Les aperçus de session sont accessibles au public et sont également transmis aux membres, aux journalistes et à d'autres cercles de personnes intéressées.

En 2025, l'Union des villes suisses a participé à 57 consultations au total.

## Publications

- **Statistiques des villes suisses:** les Statistiques des villes suisses sont pour la première fois parues sous une nouvelle forme compacte offrant la possibilité de consulter les données souhaitées en version numérique. Les séries de données existantes continueront d'être mises à jour dans le cadre d'un projet réalisé conjointement avec l'Office fédéral de la statistique.



- « focus », le magazine en ligne de l'Union des villes suisses: des exemples parlants issus des villes membres et des entretiens avec des membres de leurs exécutifs illustrent un sujet qui touche les villes. En 2025, ces thèmes ont été les suivants: développement vers l'intérieur, protection du climat, vieillir en ville, les villes dans l'État fédéral, logement et précarité et la limitation de vitesse à 30 km/h sur les axes principaux.
- **Newsletter:** dans sa newsletter, l'Union des villes suisses informe huit fois par an ses membres de ses positions et des événements politiques, partage des nouvelles destinées au public spécialisé, rend compte de manifestations et de l'actualité de ses sessions et plus encore.
- **Revue de presse:** en 2025, la revue de presse envoyée quotidiennement aux membres leur a fourni, comme chaque année, de nombreux articles de presse pertinents du point de vue des villes.
- **Communiqués de presse:** l'Union des villes suisses a publié vingt-quatre communiqués de presse. Outre les nombreuses demandes des médias, l'Union des villes suisses s'est également positionnée de manière ciblée grâce à un travail de relations presse actif. Le suivi médiatique recense plus de mille mentions des termes « Städteverband » ou « Union des villes suisses » pour l'année 2025.

## Manifestations

L'Union des villes suisses organise des manifestations et est partenaire d'événements. Elle participe activement à des conférences ou des tables rondes au cours desquelles elle transmet son expertise au public intéressé. Les membres de l'Union des villes suisses bénéficient souvent de conditions préférentielles. En 2025 également, l'Union des villes suisses a été partenaire ou sponsor de diverses manifestations telles que les Swiss Cyber Security Days, la conférence IoT, le congrès sur l'énergie de Saint-Gall, les événements du Schulthess Forum ou encore du Swiss eGovernment Forum. En collaboration avec EspaceSuisse, elle a également organisé et animé un colloque sur la ville de la proximité.

Les colloques « Info UVS » sont l'occasion de traiter de manière approfondie des thèmes d'actualité dans un cadre plus personnel, exclusif et gratuit pour les membres. Au cours de l'année sous revue, il y a eu 2 manifestations de ce type.

## Journée des villes à Brigue-Glis

Les gens vivent de plus en plus vieux. Cela transforme la société et la confronte à de nouveaux défis. La politique du troisième âge est donc dynamique dans les villes. En effet, celles-ci sont des pionnières et servent de laboratoires dans la recherche de bonnes solutions avec et pour la population âgée et l'ensemble de la société. Mais comment concevoir une politique urbaine du troisième âge efficace? C'est à cette question et à des interrogations similaires qu'ont réfléchi les deux cents participants venu-e-s de nombreuses villes à Brigue-Glis pour assister à l'édition 2025 de la Journée des villes.

Lors de l'édition 2025 de la Journée des villes, les délégué-e-s des villes suisses ont en outre adopté la déclaration [« Les villes et les communes dans l'État fédéral »](#).

L'assemblée des délégué-e-s a élu Hanspeter Hilfiker, maire d'Aarau (PLR), nouveau président: un représentant des villes compétent et disposant d'un vaste réseau. Elle a remercié le président sortant, Anders Stokholm, pour son engagement au cours de ces trois dernières années.

La Journée des villes et son assemblée générale constituent le point culminant de l'année pour l'association. Grand rendez-vous de la Suisse urbaine, elle favorise les échanges entre les représentant-e-s des villes membres.

## Secrétariat général

Plusieurs changements de personnel sont intervenus au sein du Secrétariat général:

- En mars, Monika Litscher a pris ses fonctions de directrice.
- En mai, le poste de directeur adjoint ainsi libéré a pu être repris par Michael Brändle.
- Début janvier, Anna Meisser a pris ses fonctions de responsable de la politique économique, financière et fiscale ainsi que de la digitalisation.
- Léa Pacozzi a évolué pour devenir cheffe de projet et a pu prendre la tête du service Culture.
- Maja Münstermann, à l'administration, et Barbara Santschi, responsable de l'état-major de direction et chargée de l'aménagement du territoire, ont été remplacées à la suite de leur départ à la retraite: depuis fin août, Valérie von Allmen occupe le poste au sein de l'administration et depuis le début de l'automne, Caspar Schärer est responsable du domaine Aménagement du territoire et agglomérations.
- À la fin de l'année, Louise Offner a finalement repris le poste Administration et coordination IT, occupé jusqu'à par Christina Grab.

## Réseau

L'Union des villes suisses offre à ses membres une palette large et variée de plateformes leur permettant d'avoir des échanges professionnels et de s'impliquer politiquement.

### Sections

En tant qu'organisations autonomes, les sections de l'Union des villes suisses se penchent sur des problématiques spécifiques à leurs domaines de compétences respectifs. Elles élaborent des bases techniques et des prises de position politiques et s'impliquent activement dans le processus politique – en concertation avec l'UVS.

- Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)
- Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS)
- Association suisse Infrastructures communales (ASIC)
- Initiative des villes pour la formation
- Initiative des villes pour la politique sociale
- Conférence des villes pour la mobilité (CVM)
- Conférence des villes en matière culturelle (CVC)

### Commissions et groupes de travail

Les commissions et groupes de travail permanents (GT) de l'Union des villes suisses servent à se forger une opinion en interne et à favoriser les échanges de vues et d'expériences entre les membres de l'association.

- Commission de politique énergétique et climatique
- Groupe d'experts des ingénieurs des villes et des communes
- Réseau Suisse des villes amies des aîné-e-s
- Commission Statistique
- Centre de l'espace public (CEP)
  
- GT Numérisation
- GT Géoinformation UVS
- GT Communication
- GT Prévention et lutte contre la radicalisation et l'extrémisme
- GT Délégué-e-s des villes à l'intégration
- GT Vie nocturne urbaine
- GT Urbanisme
- Communauté d'intérêts des grandes villes-centres

Le Réseau Quartiers vivants (NQV) est géré dans le cadre d'un autre projet mené pour le compte de la Confédération.

## Comité

Hanspeter Hilfiker	Président, maire d'Aarau
Joëlle Bertossa	Vice-présidente, conseillère administrative de Genève
Corine Mauch	Vice-présidente, maire de Zurich

Bruno Arrigoni	Syndic de Chiasso
Conradin Cramer	Président du Conseil d'État du canton de Bâle-Ville
Ramona Gut-Rogger	Maire d'Emmen
Barbara Horlacher	Maire de Brugg
Grégoire Junod	Syndic de Lausanne
Marieke Kruit	Maire de Berne
Michael Künzle	Maire de Winterthour
Philipp Kutter	Maire de Wädenswil
Raphael Lanz	Maire de Thoun
Franziska Stadelmann	Présidente de Muttenz
Thierry Steiert	Syndic de Fribourg
Philippe Varone	Président de Sion
Mélanie Wyss	Syndique de Morges

## Secrétariat général fin 2025

Monika Litscher	Directrice
Michael Brändle	Directeur adjoint
Giulia Brawand	Administration, gestion des événements et assistance de direction
Jocelyn Droux	Stagiaire
Franziska Ehrler	Questions sociales
Jacob Feldges-Sokoloff	Stagiaire
Benjamin Fröhlich	Communication
Christina Grab	Administration et coordination IT
Anna Meisser	Politique financière et économique
Louise Offner	Administration et coordination IT
Léa Pacozzi	Culture
Daphné Rüfenacht	Politique énergétique et climatique
Caspar Schärer	Aménagement du territoire et agglomérations
Jonas Schmid	Mobilité et politique des transports
Flora Senften	Habitat et quartiers
Valérie von Allmen	Administration et assistance de direction

## Organe de contrôle

Blaser Treuhand AG Berne

État au 31 décembre 2025

# Comptes annuels

## Compte de résultat

	2025		2024	
	CHF	%	CHF	%
<b>Produits</b>				
Cotisations des membres	2 288 513.00		2 236 884.20	
Contributions aux frais administratifs	201 499.50		201 499.50	
Projets et autres produits	149 977.69		210 305.43	
<b>Total des produits</b>	<b>2 639 990.19</b>	<b>100</b>	<b>2 648 689.13</b>	<b>100</b>
<b>Charges</b>				
Comité / réunions / commissions	95 904.00	-3,6	101 263.15	-3,8
Charges de fonctionnement	692 659.37	-26,2	783 441.35	-29,6
Charges de personnel	1 865 277.25	-70,7	1 782 720.74	-67,3
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-2 653 840.62</b>	<b>-100,5</b>	<b>-2 667 425.24</b>	<b>-100,7</b>
Résultat extraordinaire	4 120.00	0,2	0.00	0,00
<b>Résultat annuel</b>	<b>-9 730.43</b>	<b>-0,4</b>	<b>-18 736.11</b>	<b>-0,7</b>

## Bilan

	2025		2024	
	CHF	%	CHF	%
<b>ACTIFS</b>				
<b>Actifs circulants</b>				
Liquidités	2 980 461.23		1 226 095.31	
Créances sur livraisons / prestations	8 218.70		1 041.40	
Autres créances à court terme	5 231.86		9 655.95	
Autres créances à court terme envers des proches	37 852.62		43 601.07	
Compte de régularisation actif	178 487.65		80 708.50	
	<b>3 210 252.06</b>	<b>98,0</b>	<b>1 361 102.23</b>	<b>40,9</b>
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations financières garantie de loyer (réserve de propriété)	66 246.81		66 191.92	
Placements financiers	0.00		1 900 000.00	
Immobilisations corporelles	1.00		1.00	
	<b>66 247.81</b>	<b>2,0</b>	<b>1 966 192.92</b>	<b>59,1</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>3 276 499.87</b>	<b>100</b>	<b>3 327 295.15</b>	<b>100</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Capitaux étrangers</b>				
Dettes sur livraisons / prestations	42 534.70		24 744.85	
Autres dettes à court terme envers des proches	320 067.68		279 167.95	
Comptes de régularisation passifs	84 173.34		74 927.77	
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>446 775.72</b>		<b>378 840.57</b>	
Dépenses de matériel retenues	1 389 000.00		1 498 000.00	
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>1 389 000.00</b>		<b>1 498 000.00</b>	
<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>1 835 775.72</b>	<b>56,0</b>	<b>1 876 840.57</b>	<b>56,4</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 440 724.15</b>	<b>44,0</b>	<b>1 450 454.58</b>	<b>43,6</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>3 276 499.87</b>	<b>100,0</b>	<b>3 327 295.15</b>	<b>100,0</b>

## Annexe I

### A) Principes appliqués lors de l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec la loi suisse, en particulier avec les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962).

### B) Ventilation et précisions concernant les postes du compte de résultat et du bilan

Notre compte de résultat ainsi que notre bilan sont structurés de manière détaillée et tous les postes essentiels y sont explicitement indiqués.

## Annexe II

### 1) Entreprise, forme juridique, 31.12.2025 31.12.2024 siège social

Association au sens de l'art. 60 sq. CC  
Union des villes suisses  
Monbijoustrasse 8, 3011 Berne

### 2) Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle <50 <50

### 3) Engagements de leasing non portés au bilan avec durée résiduelle supérieure à 1 an (hors TVA)

Engagements au 31.12. 6267.45 7867.65

**blaser  
treuhand  
bern**

Union des villes suisses  
Monbijoustrasse 8  
3011 Berne

Köniz, le 2 juin 2026

### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'assemblée des délégués de l'Union des villes suisses, Berne.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (compte de résultats, bilan et annexe) de l'Union des villes suisses pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler les comptes annuels. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Blaser Treuhand AG

*M. Blaser*

Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht  
Michael Blaser  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

*F. Stainhauser*

Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht  
Fabian Stainhauser  
Expert-réviseur

Annexe Comptes annuels

Blaser Treuhand AG  
Schwarzenburgstrasse 265  
3098 Köniz

Telefon +41 31 372 11 11  
info@treuhandbern.ch  
treuhandbern.ch

→ Kompetenz im Zentrum

# Mitglieder

Aarau	Le Grand-Saconnex	Villars-sur-Glâne
Adliswil	Le Locle	Wädenswil
Aesch BL	Lenzburg	Wallisellen
Affoltern am Albis	Liestal	Weinfelden
Aigle	Locarno	Wettingen
Altdorf UR	Lucerne	Wetzikon ZH
Altstätten SG	Lugano	Widnau
Amriswil	Lyss	Wil
Appenzell	Martigny	Willisau
Arbon	Meilen	Winterthur
Arosa	Meyrin	Worb
Baden	Monthey	Yverdon-les-Bains
Bâle	Montreux	Zofingue
Bassersdorf	Morat	Zoug
Bellinzone	Morges	Zuchwil
Berne	Moutier	Zurich
Bienne	Münsingen	
Binningen	Muttenz	
Birsfelden	Neuchâtel	
Brigue-Glis	Nyon	Association des président.e.s de communes du canton de Zurich (sans droit de vote)
Brugg AG	Olten	
Buchs SG	Onex	
Bülach	Opfikon	
Bulle	Ostermundigen	Association Cité de l'énergie (membre donateur)
Burgdorf	Payerne	
Bussigny	Plan-les-Ouates	
Carouge GE	Prilly	État au 31 décembre 2025
Chiasso	Pully	134 villes
Coire	Rapperswil-Jona	
Delémont	Regensdorf	
Dietikon	Reinach BL	
Dübendorf	Renens VD	
Illnau-Effretikon	Rheinfelden	
Emmen	Riehen	
Frauenfeld	Romanshorn	
Freienbach	Rorschach	
Fribourg	Rüti	
Genève	Saint-Gall	
Gland	Sarnen	
Glaris	Schaffhouse	
Gossau SG	Schlieren	
Granges	Schwyz	
Herisau	Sierre	
Hochdorf	Sion	
Horgen	Soleure	
Interlaken	Spiez	
Ittigen	St. Moritz	
Kloten	Stäfa	
Köniz	Steffisburg	
Kreuzlingen	Sursee	
Kriens	Thalwil	
Küssnacht ZH	Thoune	
Küssnacht am Rigi	Urdorf	
La Chaux-de-Fonds	Uster	
La Neuveville	Uzwil	
La Tour-de-Peilz	Vaduz	
Lancy	Vernier	
Langenthal	Versoix	
Lausanne	Vevey	